

Contrat de confiance



Engagement des enfants :

- Etre poli et à l'écoute des consignes.
- Respecter les horaires, les copains, les adversaires, l'arbitre et les entraîneurs.
- Respecter le matériel et aider à le ranger.
- Ne pas déranger les entraînements des autres.

Signature :

Engagement du club :

- Licencier et assurer l'enfant auprès de la FFBB.
- Assurer des entraînements réguliers par un encadrement qualifié.
- Privilégier le jeu à l'enjeu en permettant à tous de pratiquer.
- Fournir du matériel adapté.
- Prêter un équipement pour les matchs.
- Communiquer régulièrement avec les parents.

Signature :

Engagement des parents

- Créer la licence numérique de l'enfant.
- Respecter les horaires et prévenir les entraîneurs en cas d'absence de l'enfant.
- Participer à la vie de l'école de Mini basket.
- Ne pas critiquer les arbitres et les adversaires lors des matchs.
- Encourager les enfants et l'entraîneur même dans les défaites.
- Ne jamais oublier que les responsables sont bénévoles.

Signature :